Étiquetage de l'électricité

conformément au règlement grand-ducal du 21 juin 2010 relatif au système d'étiquetage de l'électricité. Mémorial A N° 98, p. 1802

Fournisseur	Electris	Produit	Resi. Blue Mono
Site internet	www.electris.lu	Année	2022

Impact environnemental lié aux émissions de CO_2

émissions faibles — *0 g/kWh*

émissions élevées — *1500 g/kWh*

	Mix du produit	Mix du fournisseur	Mix national
g/kWh	0	342	180

Impact environnemental lié aux déchets radioactifs

quantité faible — *0 mg/kWh*

quantité élevée — *6 mg/kWh*

	Mix du produit	Mix du fournisseur	Mix national
mg/kWh	0,00	0,93	0,40

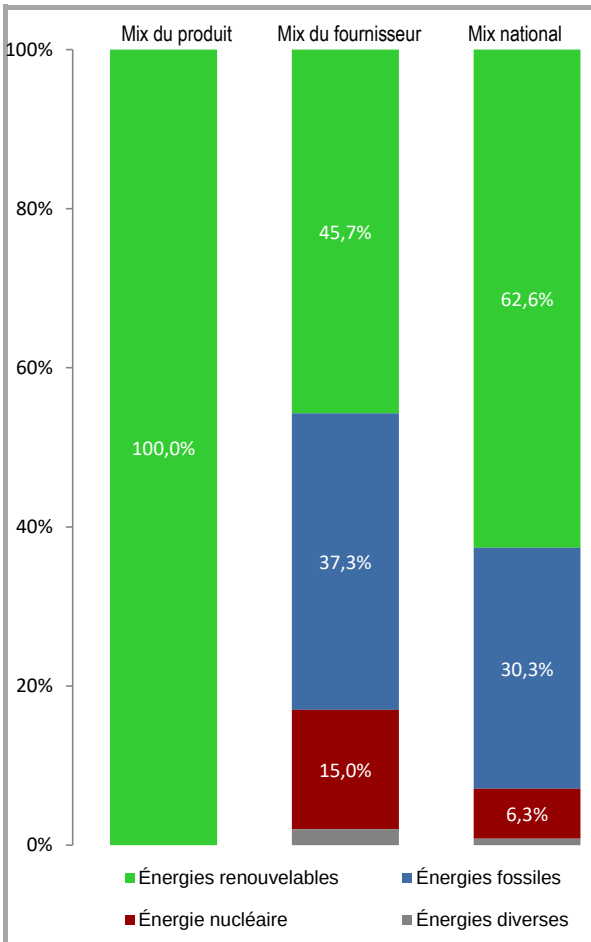

	Mix du produit	Mix du fournisseur	Mix national
Énergie éolienne	12,1%	5,5%	5,2%
Énergie hydroélectrique	64,6%	29,6%	50,2%
Énergie solaire	18,4%	8,4%	4,1%
Biomasse, biogaz, gaz de stations d'épuration d'eaux usées, gaz de décharge	4,9%	2,2%	3,1%
Énergies renouvelables diverses / non-identif.	0%	0%	0%
Houille	0%	8,5%	3,6%
Lignite	0%	11,1%	4,6%
Gaz naturel	0%	17,3%	7,3%
Cogénération à haut rendement	0%	0%	14,6%
Énergies fossiles diverses / non-identif.	0%	0,4%	0,2%
Énergie nucléaire	0%	15,0%	6,3%
Énergies diverses / non-identif.	0%	2,0%	0,8%

Mix du produit	composition par source d'énergie de l'électricité du produit « Resi. Blue Mono ».
Mix du fournisseur	composition par source d'énergie de toute l'électricité fournie par Electris, ce qui correspond à la composition agrégée des mix des produits du fournisseur.
Mix national	composition agrégée par source d'énergie de l'électricité fournie par l'ensemble des fournisseurs aux clients finals situés sur le territoire luxembourgeois.

Des informations complémentaires.